



NOTICE DE MONTAGE ET DE MISE EN SERVICE

FRANCAIS

**DECLARATION DE CONFORMITE CE
EC DECLARATION OF CONFORMITY
EG KONFORMITÄTSERKLÄRUNG**

Nous, fabricant,
Herewith, manufacturer
Der Hersteller

POMPES SALMSON
53 Boulevard de la République
Espace Lumière – Bâtiment 6
78400 CHATOU – France

Déclarons que les types de pompes désignés ci-après,
We Declare that the hereunder types of pumps,
Hiermit erklären, dass die folgenden Produkte,

RECUPEO 204 M
RECUPEO HOME 204 M

(Le numéro de série est inscrit sur la plaque signalétique du produit
The serial number is marked on the product site plate
Die Seriennummer ist auf dem Typenschild des Produktes geschrieben

sont conformes aux dispositions des directives :
are in conformity with the disposals of the directives:
folgenden einschlägigen Bestimmungen entsprechen:

- **Machines 2006/42/CE**
- **Machinery 2006/42/EC**
- **Maschinenrichtlinie 2006/42/EG**

Les objectifs de sécurité de la **Directive Basse Tension 2006/95/CE** sont respectés conformément à l'annexe 1, § 1.5.1 de la Directive Machines 2006/42/CE.
The safety objectives of the Low Voltage Directive 2006/95/EC are applied according to the annex I, § 1.5.1 of the Machinery Directive 2006/42/EC.
Die Schutzziele der Niederspannungsrichtlinie 2006/95/EG werden gemäss Anhang I, § 1.5.. der 2006/42/EG Maschinenrichtlinie eingehalten.

- **Compatibilité Electromagnétique 2004/108 CE**
- **Electromagnetic compatibility 2004/108/EC**
- **Elektromagnetische Verträglichkeit-Richtlinie 2004/108/EG.**

et aux législations nationales les transposant,
and with the relevant national legislation,
und entsprechenden nationalen Gesetzgebungen.

sont également conformes aux dispositions des normes européennes harmonisées suivantes
are also in conformity with the disposals of following harmonized European standards:
entsprechen auch folgende harmonisierte Normen:

EN 809
EN ISO 14121-1
EN ISO 12100-2

EN 60204-1
EN 60439-1

EN 61000-6-1
EN 61000-6-3
EN 61000-3-2
EN 61000-3-3

& EN1717

Personne autorisée à constituer le dossier technique est :
Person authorized to compile the technical file is:
Bevollmächtigter für die Zusammenstellung der technischen Unterlagen ist:

Responsable Qualité Centrale
/ Corporate Quality Manager
Pompes Salmson
80 Bd de l'Industrie - BP 0527
F-53005 Laval Cédex

R. DODANE
Corporate Quality Manager
Laval, 24/03/2010



ROUMAN DECLARAȚIE DE CONFORMITATE CE Pompes SALMSON declară că produsele citate în prezenta declarație sunt conforme cu dispozițiile directivelor următoare și cu legislațiile naționale care le transpun: „Mașini” 2006/42/CEE modificată „Compatibilitate electromagnetică” 04/108/CEE modificată și, de asemenea, sunt conforme cu normele armonizate citate în pagina precedentă.	ESPAÑOL DECLARACIÓN DE CONFORMIDAD “CE” Pompes SALMSON declara que los materiales citados en la presente declaración están conformes con las disposiciones de las siguientes directivas y con las legislaciones nacionales que les son aplicables: „Máquinas” 2006/42/CEE modificada, Compatibilidad electromagnética 04/108/CEE modificada Igualmente están conformes con las disposiciones de las normas armonizadas citadas en la página anterior:	DANSK EFTER OVERENSSTEMMELSESERKLÆRING SALMSON pumper erklærer, at produkterne, som beskrives i denne erklæring, er i overensstemmelse med bestemmelserne i følgende direktiver, samt de nationale lovgivninger, der gennemfører dem: Maskindirektivet 2006/42/EØF, ændret, Direktiv 04/108/EØF vedrørende elektromagnetisk kompatibilitet, ændret, De er ligeledes i overensstemmelse med de harmoniserede europæiske standarder, der er anført på forrige side.
ELLINIKΑ ΑΗΑΩΣΗ ΤΕ ΣΥΜΦΩΝΙΑΣ Η Pompes SALMSON δηλώνει ότι τα προϊόντα που ορίζονται στην παρούσα δήλωση είναι σύμφωνα με τις διατάξεις των παρακάτω οδηγιών και τις εθνικές νομοθεσίες στις οποίες έχει μεταφέρει: Μηχανήματα 2006/42/EOK, Τροποποιημένη οδηγία περί «Ελεκτρομαγνητικής συμβατότητας» 04/108/EOK και επίσης με τα εξής εναρμονισμένα ευρωπαϊκά πρότυπα που αναφέρονται στην προηγούμενη σελίδα.	ITALIANO DICHIARAZIONE DI CONFORMITA' "CE" Pompes SALMSON dichiara che i prodotti descritti nella presente dichiarazione sono conformi alle disposizioni delle seguenti direttive nonché alle legislazioni nazionali che le traspongono: Macchine 2006/42/CEE modificata, compatibilità elettromagnetica 04/108/CEE modificata Sono pure conformi alle disposizioni delle norme europee armonizzate citate a pagina precedente.	NEDERLANDS EG-VERKLARING VAN CONFORMITEIT Pompes SALMSON verklaart dat de in deze verklaring vermelde producten voldoen aan de bepalingen van de volgende richtlijnen evenals aan de nationale wetgeving waarin deze bepalingen zijn overgenomen: Machines 2006/42/EEG, elektromagnetische compatibiliteit 04/108/EEG gewijzigd De producten voldoen eveneens aan de geharmoniseerde normen die op de vorige pagina worden genoemd.
PORUGUES DECLARAÇÃO "C.E." DE CONFORMIDADE Pompes SALMSON declara que os materiais designados na presente declaração obedecem às disposições da directiva e às legislações nacionais que as transcrevem : Máquinas 2006/42/CEE, compatibilidade electromagnética 04/108/CEE Obedecem também às normas europeias harmonizadas citadas na página precedente:	SUOMI CE-VAATIMUSTENMUKAISUUSVAKUUTUS SALMSON-pumput vakuuttaa, että tässä vakuutuksessa kuvatut tuotteet ovat seuraavien direktiivien määräysten sekä niihin sovellettavien kansallisten lakiasiusten mukaisia: Koneet Muitettu 2006/42/CEE, Sähkömagneettinen yhteensopivus Muitettu 04/108/CEE Lisäksi ne ovat seuraavien edellisellä sivulla mainittujen yhdenmukaistettujen normien mukaisia:	SVENSKA ÖVERENSTÄMMELSEINTYG Pompes SALMSON intygar att materialet som beskrivs i följande intyg överensstämmer med bestämmelserna i följande direktiv och nationella lagstiftningar som inför dem: Maskiner 2006/42/CEE, elektromagnetisk kompatibilitet 04/108/CEE Det överensstämmer även med följande harmoniseraade europeiska standarder som nämnts på den föregående sidan:
ČESKÝ PROHLÁŠENÍ O SHODĚ Společnost Pompes SALMSON prohlašuje, že výrobky uvedené v tomto prohlášení odpovídají ustanovením níže uvedených směrnic a národním právním předpisům, které je přejímají: „Stroje“ 2006/42/EHS ve znění pozdějších změn, „Elektromagnetická kompatibilita“ 04/108/EHS ve znění pozdějších změn a rovněž splňují požadavky harmonizovaných norem uvedených na předcházející stránce:	EESTI VASTAVUSTUNNISTUS Firma Pompes SALMSON kinnitab, et selles vastavustunnistuses kirjeldatud tooted on kooskõlas alljärgnevate direktiivide säteteega ning riiklike seadusandlustega, mis nimetatud direktiivid üle on võtnud: Masinad 2006/42/EMÜ, Elektromagnetiline ühilduvus 04/108/EMÜ Samuti on tooted kooskõlas eelmisel leheküljal ära toodud harmoniseeritud standarditega:	LATVIISKI PAZĪNOJUMS PAR ATBILSTĪBU EK NOSACĪJUMIEM Uzņēmums «Pompes SALMSON» deklarē, ka izstrādājumi, kas ir nosaukti sajā deklarācijā, atbilst šeit uzskaitīto direktiivu nosacījumiem, kā arī atsevišķu valstu likumiem, kuros tie ir ietverti: Mašīnu direktīva 2006/42/EEK ar grozījumiem Elektromagnētiskās saderības direktīva 04/108/EEK ar grozījumiem un saskaņotajiem standartiem, kas minēti iepriekšējā lappusē:
LIETUVISKAI EB ATITIKTIAS DEKLARACIJA Pompes SALMSON pareiškia, kad šioje deklaracijoje nurodyti gaminiai atitinka šiuų direktyvų ir jas perkeliančiu nationaliniu įstatymu nuostatus : „Mašinos” » 2006/42/EEB, pakeista, Elektromagnetinis suderinamumas » 04/108/EEB, pakeista ir taip pat harmonizuotas normas, kurios buvo ciuotos ankstesniame puslapje:	MAGYAR EK MEGFELELŐSÉGI NYILATKOZAT A Pompes SALMSON kijelenti, hogy a jelen megfelelőségi nyilatkozatban megjelölt termékek megfelelnek a következő irányelvök előírásainak, valamint azok nemzeti jogrendbe általérett rendelkezéseinek: Módositott 2006/42/EGK „Gépek”, Módositott 04/108/EGK „Elektromágneses összeférhetőség (EMC)” valamint az előző oldalon szereplő, harmonizált szabványoknak:	MALTI DIKJARAZZJONI TA' KONFORMITÀ KE Pompes SALMSON jiddikjara li l-prodotti spesifikati f'din id-dikjarazzjoni huma konformi mad-direttivi li jsegwu u mal-legalizzjonijiet nazzjonali li japplikawhom : Makkinarju 2006/42/CEE modifikat, Kompatibiltà elettromanjetika 04/108/CEE modifikat kif ukoll man-normi armoniżati li jsegwu imsemmija fil-paġna precedenti:
POLSKI DEKLARACJA ZGODNOŚCI CE Firma Pompes SALMSON oświadczyc, że produkty wymienione w niniejszej deklaracji są zgodne z postanowieniami następujących dyrektyw i transponującymi je przepisami prawa krajowego: Maszyn 2006/42/CEE, kompatybilność elektromagnetycznej 04/108/CEE oraz z następującymi normami zharmonizowanymi podanymi na poprzedniej stronie:	SLOVENCINA PREHLÁSENIE EC O ZHODE Firma SALMSON čestne prehlašuje, že výrobky ktoré sú predmetom tejto deklarácie, sú v súlade s požiadavkami nasledujúcich direktív a odpovedajúcich národných legislatívnych predpisov : Stroje 2006/42/EEC, Elektromagnetická zhoda (EMC) 04/108/ EEC pozmenená ako aj s harmonizovanými normami uvedenými na predchádzajúcej strane :	SLOVENŠČINA IZJAVA O SKLADNOSTI Pompes SALMSON izjavlja, da so izdelki, navedeni v tej izjavi, v skladu z določili navedenih direktiv in z nacionalnimi zakonodajami, ki jih vsebujejo: Stroji 2006/42/CEE spremenjeno elektromagnetna združljivost 04/108/CEE pa tudi z uskljenimi standardi, navedenimi na prejšnji strani.
BULGARE ДЕКЛАРАЦИЯ ЗА СЪОТВЕТСТВИЕ Със CE Помпес SALMSON декларираат, че продуктите посочени в настоящата декларация съответстват на разпоредбите на следните директиви и приелите ги национални законодателства : « Машини » 2006/42/CEE изменена, « Електромагнитна съвместимост » 04/108/CEE изменена както и на хармонизираните стандарти, упоменати на предишната страница.		POMPES SALMSON 53 Boulevard de la République Espace Lumière – Bâtiment 6 78400 CHATOU – France

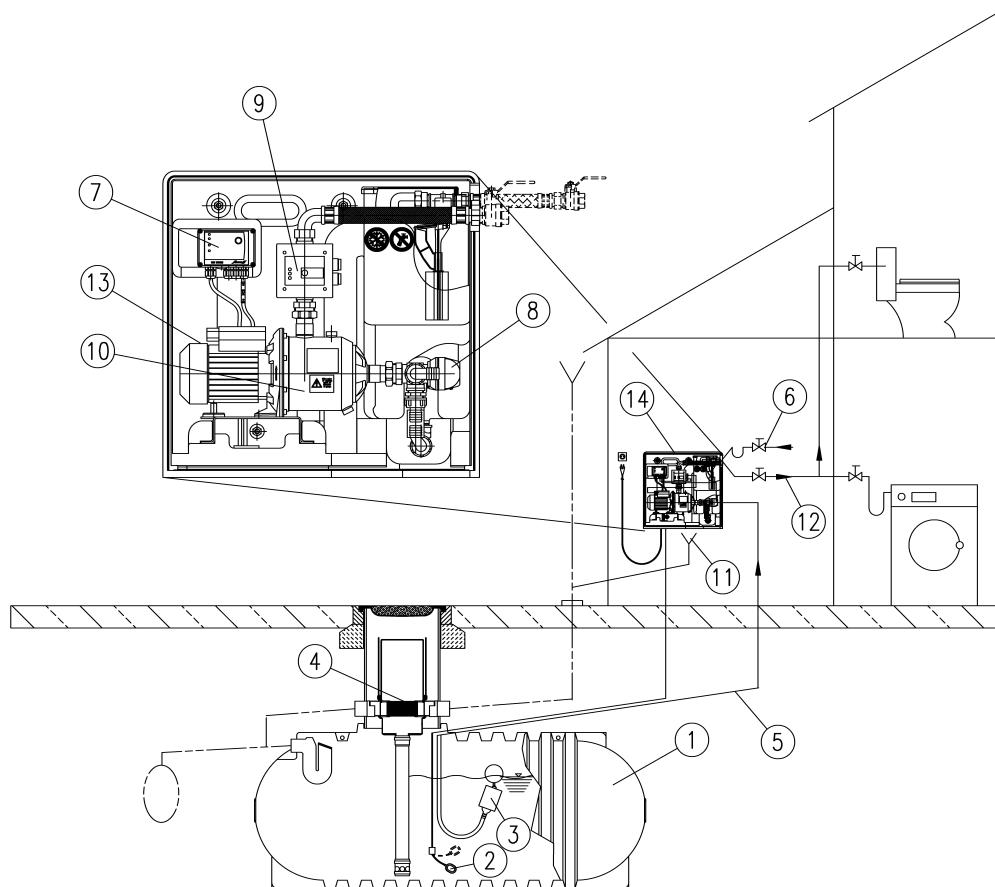
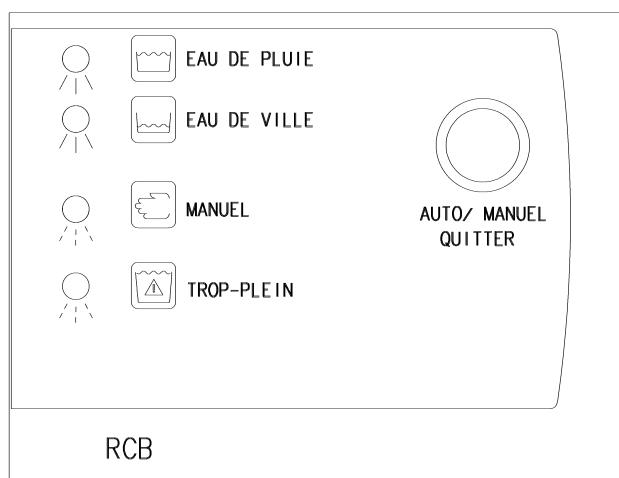
FIG.1

FIG.2


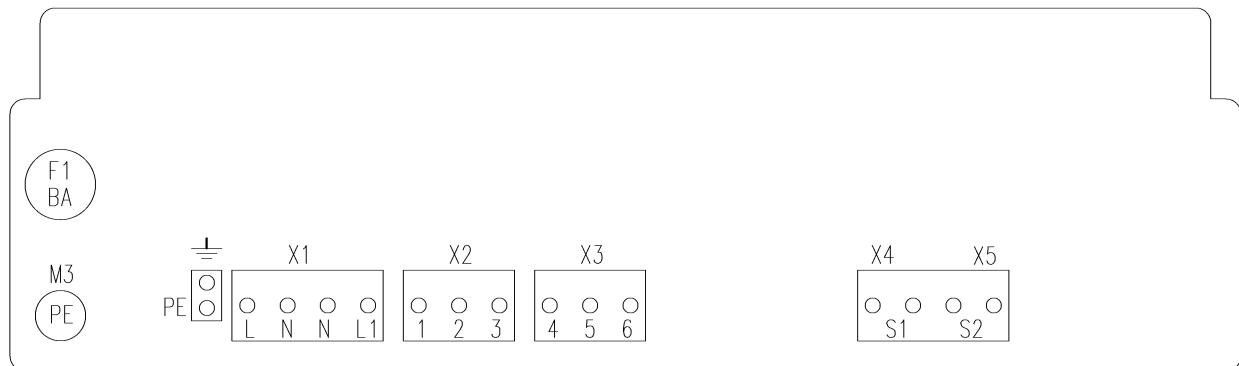
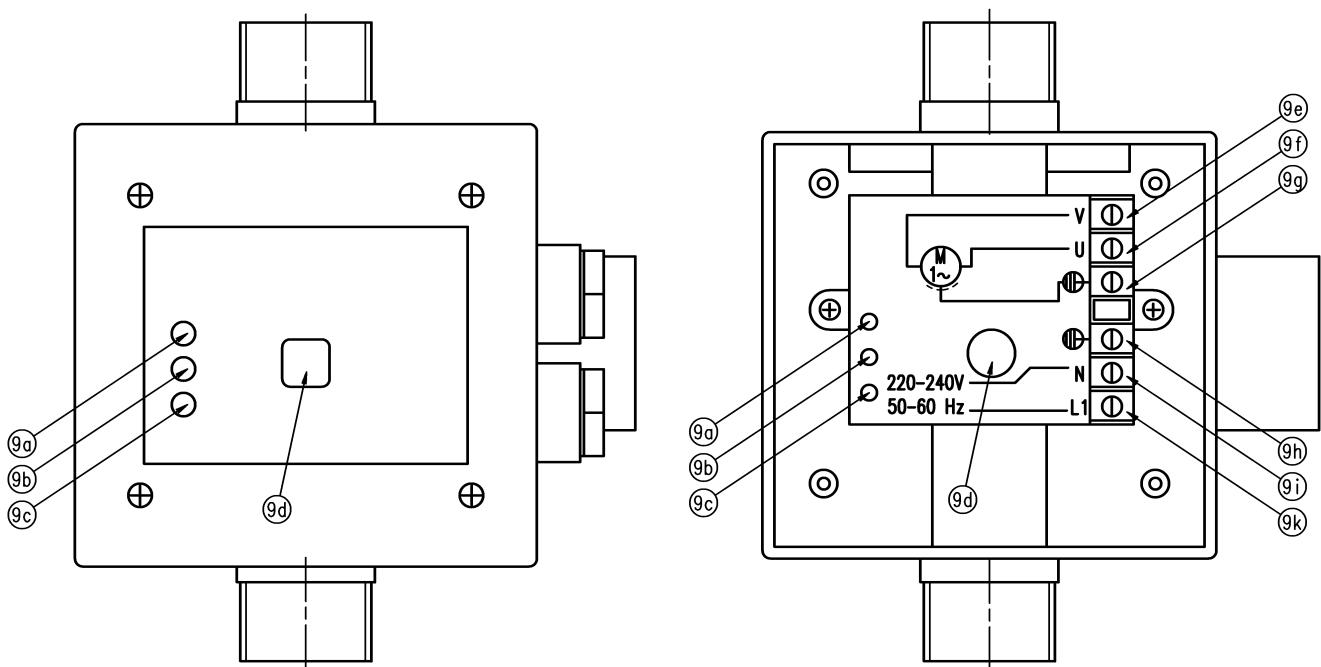
FIG.3

FIG.4


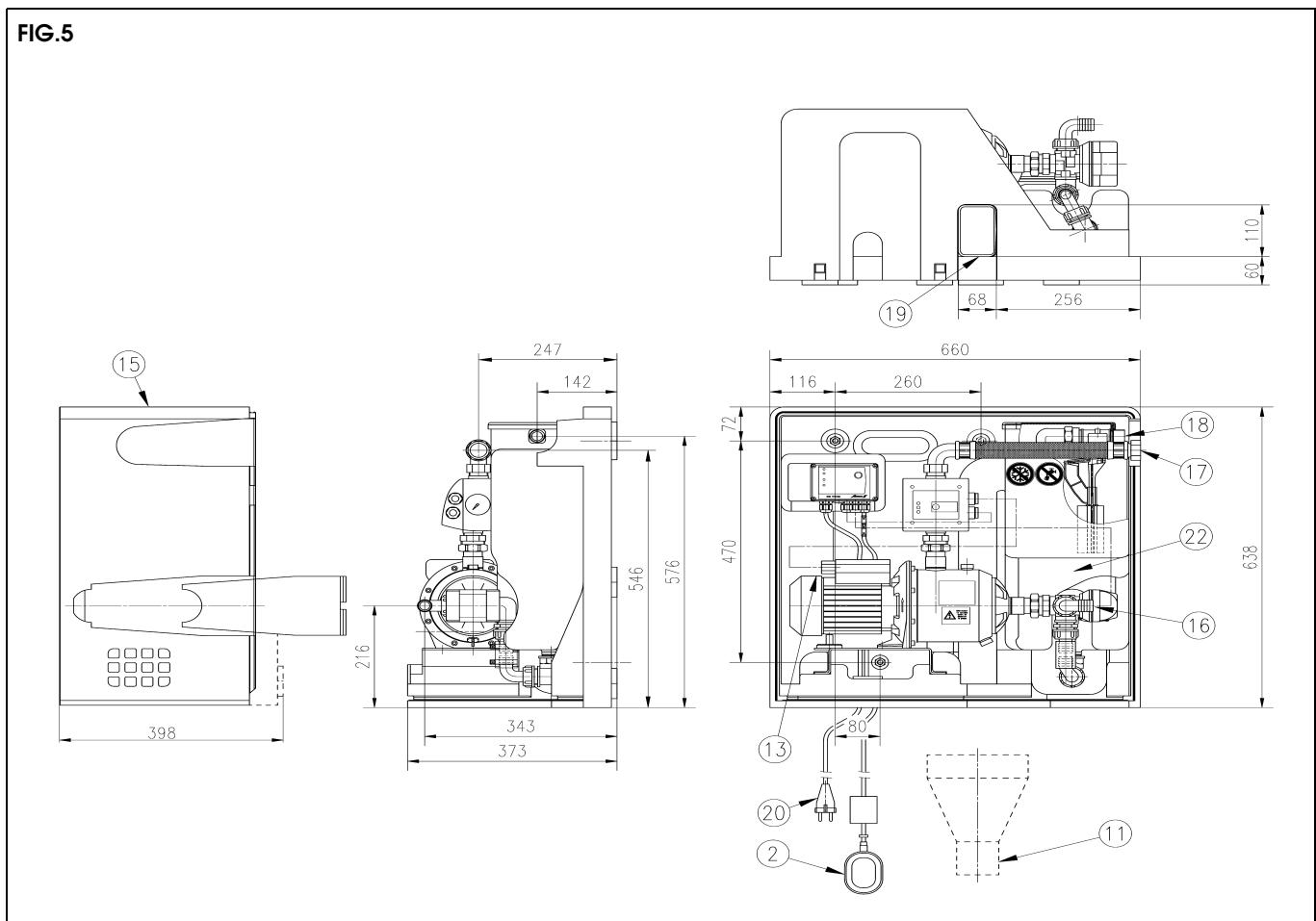
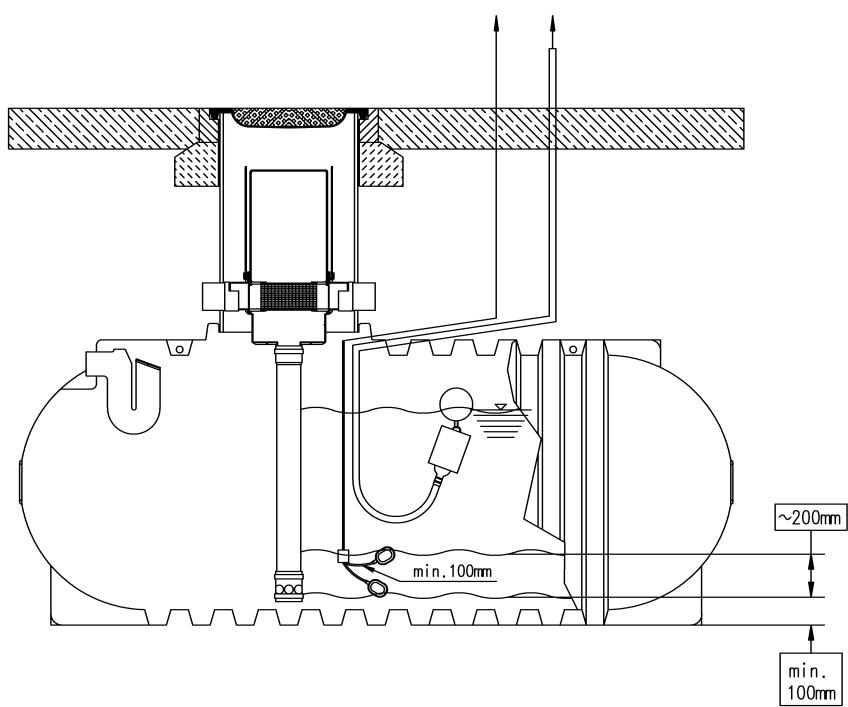
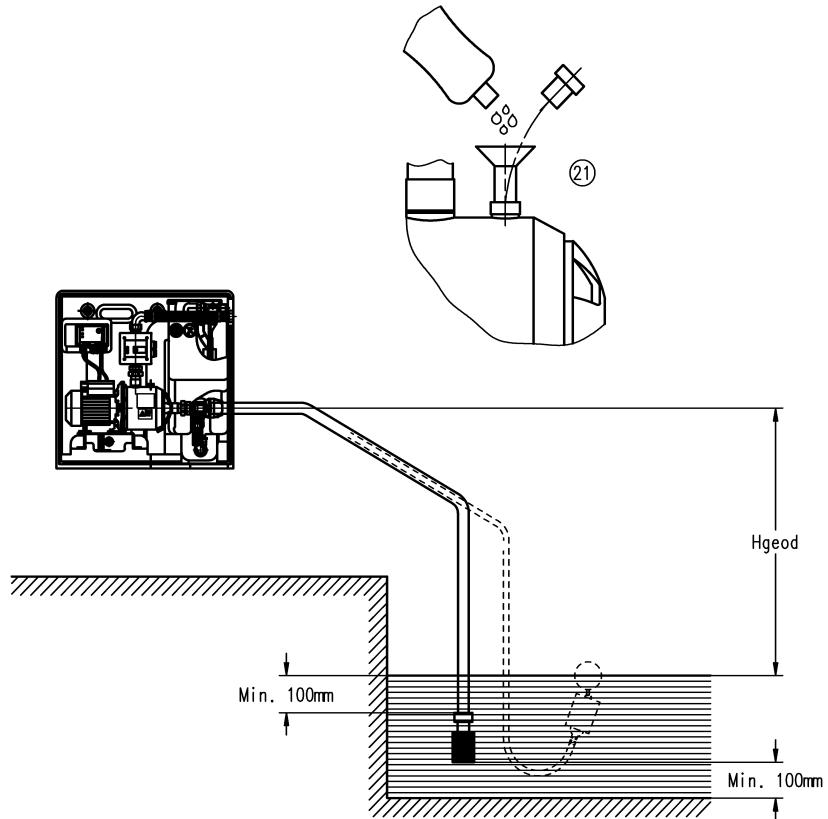
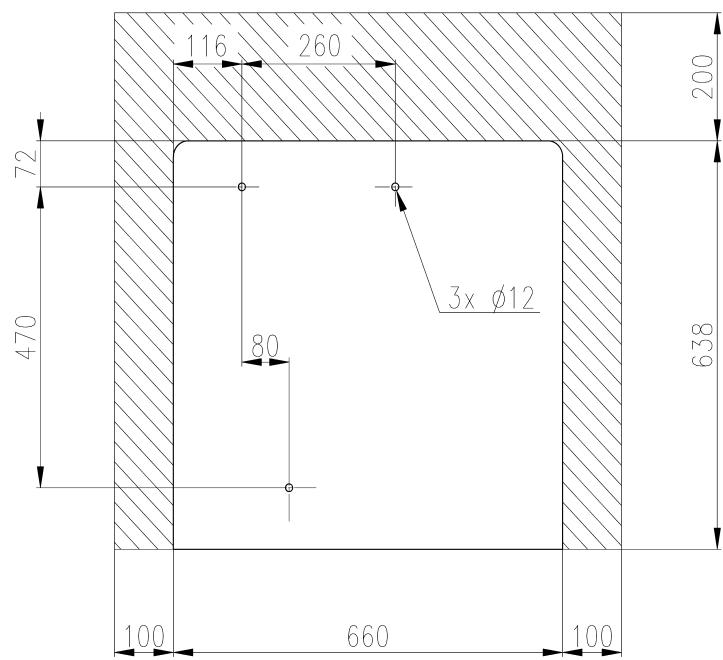
FIG.5

FIG.6


FIG.7

FIG.8


Légendes des figures :
Légende générale

1	Citerne
2	Interrupteur à flotteur
3	Aspiration flottante
4	Filtre
5	Conduite d'aspiration
6	Conduite d'eau de ville
7	Coffret de commande RCB
8	Vanne 3 voies
9	PAC
9a	Indicateur de mise sous tension
9b	Indicateur de fonctionnement de la pompe
9c	Indicateur de défaut
9d	Bouton Reset de mise en service
9e	Neutre pompe
9f	Phase pompe + signal de retour RCB
9g	Mise à la terre pompe
9h	Mise à la terre RCB
9i	Neutre RCB
9k	Phase RCB
10	Pompe
11	Connexion du trop plein (DN75)
12	Conduite d'alimentation de l'installation
13	Mise à la terre supplémentaire
14	Récupéo Home
15	Capot
16	DN25 - G1" Connexion d'aspiration d'eau de pluie
17	Rp 1" Connexion de refoulement
18	G 3/4" Connexion d'eau de ville
19	Trop-plein
20	Raccordement au réseau électrique (1,80 m)
21	Remplissage de la pompe
22	Réservoir tampon d'eau de ville (11l)

Fig. 3

PE		Mise à la terre
X1	L	Phase
	N	Neutre
	N	Neutre pompe de gavage
	L1	Phase pompe de gavage
X2	1	PAC L
	2	PAC N
	3	PAC V
X3	4	Vanne 3 voies - Eau de ville
	5	Vanne 3 voies - Neutre
	6	Vanne 3 voies - Eau de pluie
X4	S1	2 x Interrupteur à flotteur Tension d'alimentation 5 V DC S1 - contact ouvert - libre de potentiel (0V)
X5	S2	2 x Niveau trop-plein S2 - shunté en usine S2 - contact ouvert - libre de potentiel (0V)

1. GÉNÉRALITÉS

A propos de ce document

La langue de la notice de montage et de mise en service d'origine est le français. Toutes les autres langues de la présente notice sont une traduction de la notice de montage et de mise en service d'origine.

La notice de montage et de mise en service fait partie intégrante du matériel et doit être disponible en permanence à proximité du produit. Le strict respect de ses instructions est une condition nécessaire à l'installation et à l'utilisation conformes du matériel.

La rédaction de la notice de montage et de mise en service correspond à la version du matériel et aux normes de sécurité en vigueur à la date de son impression.

Déclaration de conformité CE :

Une copie de la déclaration de conformité CE fait partie intégrante de la présente notice de montage et de mise en service.

Si les gammes mentionnées dans la présente notice sont modifiées sans notre approbation, cette déclaration perdra sa validité.

2. SÉCURITÉ

Ce manuel renferme des instructions essentielles qui doivent être respectées lors du montage et de l'utilisation. Ainsi il est indispensable que l'installateur et l'opérateur du matériel en prennent connaissance avant de procéder au montage et à la mise en service.

Les instructions à respecter ne sont pas uniquement celles de sécurité générale de ce chapitre, mais aussi celles de sécurité particulière qui figurent dans les chapitres suivants, accompagnées d'un symbole de danger.

2.1 Signalisation des consignes de la notice

Symboles :



Symbol général de danger



Consignes relatives aux risques électriques



REMARQUE UTILE

Signaux :

DANGER!

Situation extrêmement dangereuse.

Le non-respect entraîne la mort ou des blessures graves.

AVERTISSEMENT !

L'utilisateur peut souffrir de blessures (graves). « Avertissement » implique que des dommages corporels (graves) sont vraisemblables lorsque l'indication n'est pas respectée.

ATTENTION !

Il existe un risque d'endommager le produit/l'installation. « Attention » signale une instruction dont la non-observation peut engendrer un dommage pour le matériel et son fonctionnement.

REMARQUE : Remarque utile sur le maniement du produit. Elle fait remarquer les difficultés éventuelles.

2.2 Qualification du personnel

Il convient de veiller à la qualification du personnel amené à réaliser le montage.

2.3 Dangers en cas de non-observation des consignes

La non-observation des consignes de sécurité peut constituer un danger pour les personnes, le produit ou l'installation. Elle peut également entraîner la suspension de tout recours en garantie.

Plus précisément, les dangers encourus peuvent être les suivants :

- défaillance de fonctions importantes du produit ou de l'installation,
- défaillance du processus d'entretien et de réparation prescrit,
- dangers pour les personnes par influences électriques, mécaniques ou bactériologiques,
- dommages matériels.

2.4 Consignes de sécurité pour l'utilisateur

Il convient d'observer les consignes en vue d'exclure tout risque d'accident.

Il y a également lieu d'exclure tout danger lié à l'énergie électrique. On se conformera aux dispositions de la réglementation locale ou générale (IEC, VDE, etc.), ainsi qu'aux prescription de l'entreprise qui fournit l'énergie électrique.

Cet appareil n'est pas prévu pour être utilisé par des personnes (y compris des enfants) dont les capacités physiques, sensorielles ou mentales sont réduites, ou des personnes dénuées d'expérience ou de connaissance, sauf si elles ont pu bénéficier, par l'intermédiaire d'une personne responsable de leur sécurité, d'une surveillance ou d'instructions préalables concernant l'utilisation de l'appareil.

Il convient de surveiller les enfants pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.

2.5 Conseils de sécurité pour les travaux d'inspection et de montage

L'utilisateur doit faire réaliser ces travaux par une personne spécialisée qualifiée ayant pris connaissance du contenu de la notice.

Les travaux réalisés sur le produit ou l'installation ne doivent avoir lieu que si les appareillages correspondants sont à l'arrêt. Les procédures décrites dans la notice de montage et de mise en service pour l'arrêt du produit/de l'installation doivent être impérativement respectées.

2.6 Modification du matériel et utilisation de pièces détachées non agréés

Toute modification du produit ne peut être effectuée que moyennant l'autorisation préalable du fabricant. L'utilisation de pièces de rechange d'origine et d'accessoires autorisés par le fabricant garantit la sécurité. L'utilisation d'autres pièces dégage la société de toute responsabilité.

2.7 Modes d'utilisation non autorisés

La sécurité de fonctionnement du produit livrée n'est garantie que si les prescriptions précisées au chap. 4 de la notice d'utilisation sont respectées. Les valeurs indiquées dans le catalogue ou la fiche technique ne doivent en aucun cas être dépassées, tant en maximum qu'en minimum.

3. TRANSPORT ET ENTREPOSAGE

Dès la réception du produit :

- Contrôler s'il y a des dommages dus au transport.
- En cas de dommages dus au transport, entamer les procédures nécessaires auprès du transporteur en respectant les délais correspondants.



ATTENTION ! Risques de dommages matériels !

Un transport non conforme et un entreposage non conforme risquent d'entraîner des dommages matériels au niveau du produit.

- Pour le transport, il est uniquement autorisé de suspendre ou de porter la pompe au niveau de la poignée prévue à cet effet.
- Lors du transport et de l'entreposage, il convient de protéger la pompe de l'humidité, du gel et de l'endommagement mécanique.

4. APPLICATIONS

Le module RÉCUPÉO achemine l'eau de pluie à partir d'une citerne prévue à cet effet, et en cas de manque d'eau de pluie, enclenche automatiquement une réalimentation (par le biais d'un réservoir de stockage) raccordé au réseau de distribution d'eau potable. En utilisant l'eau de pluie, ce module contribue à la protection de l'environnement.

Les principaux domaines d'utilisation sont les suivants :

- WC,
- Alimentation en eau de machines à laver le linge (selon réglementation locale en vigueur),
- Arrosage et irrigation de jardins.

Il convient de vérifier que les usages correspondent à la réglementation locale.



AVERTISSEMENT ! Danger pour la santé !

L'eau de pluie n'est pas potable !

Les raccordements directs entre les réseaux d'eau potable et les réseaux d'eau de pluie ne sont pas autorisés !

5. INFORMATIONS PRODUIT

5.1 Dénomination

Exemple :	Récupéo Home 204 M
Récupéo	Gestionnaire d'eau de pluie
Home	Pour installation domestique
204	Type de pompe
M	Monophasé 1~230V

5.2 Caractéristiques techniques

Débit max:	Voir plaque signalétique
Hauteur manométrique max:	Voir plaque signalétique
Pression de service max:	8 bar
Pression autorisée à l'aspiration :	Max. 1,2 bar
Pression d'enclenchement :	1,5 bar
Niveau de pression acoustique :	Jusqu'à 61 dB(A) (mesuré à 1 m de distance de l'installation fixée au mur en briques)
Hauteur d'aspiration :	max. 8 m env. ; géodésique max. 6 m
Température de l'eau :	+ 4 °C bis + 35 °C
Température ambiante :	max. + 40 °C
Tension d'alimentation :	1~230 V, ± 10 %
Fréquence :	50 Hz
Type de protection :	IP 42
Protection moteur :	Sonde de protection thermique intégrée (PTO)
Connexion côté refoulement :	Rp 1" (taraudé)
Connexion côté aspiration :	Raccord cannelée DN25 (sur R1)
Connexion eau potable :	R 3/4" à écoulement libre conformément à EN 1717 / NFP 43-100
Pression d'admission eau potable au robinet à flotteur :	Max. 6 bar
Passage d'eau potable au robinet à flotteur :	3m3/h à 1,5 bar ou 4,5m3/h à une pression d'arrivée de 3 bar
Capacité de réservoir :	11 litres
Trop-plein du réservoir :	105 x 65 mm; le débordement d'eau coule vers l'égout du bâtiment via un entonnoir qui n'est pas relié directement au trop-plein (disponible en option)
Poids :	38 kg (brut), 23kg (net)

5.3 Etendue de la fourniture

- Un système prêt au raccordement avec interrupteur à flotteur (câble de 20 m), qui doit être installé dans la citerne et connecté au coffret de commande RCB (fig. 6)
- Du matériel de fixation pour montage mural
- Capot (fig. 5, rep. 15)
- Un set d'étiquettes - utilisation d'eau de pluie
- Une notice de montage et de mise en service.

5.4 Accessoires

Les accessoires suivant doivent être commandés séparément :

- Entonnoir de trop plein (fig. 5, rep. 11)
- La citerne d'eau de pluie (fig. 1, rep. 1)
- Le collecteur - filtre pour la filtration fine de l'eau de pluie directement dans les descentes d'eaux pluviales
- Le filtre à enterrer pour la filtration des conduites d'amenées principales (fig. 1, rep. 4)
- Le tuyau d'aspiration avec crépine flottante et clapet (fig. 1, rep. 3)
- Capteur de trop-plein du réservoir tampon

6. DESCRIPTION ET FONCTIONNEMENT

6.1 Description du produit (FIG. 5)

Le composant principal est une pompe centrifuge, multicellulaire, auto-amorçante, horizontale. La pompe aspire l'eau de pluie directement dans la citerne et refoule l'eau vers les points d'usage de l'installation. Grâce au réservoir tampon de 11litres (Rep. 22), le coffret de commande RCB (Rep. 7) assure la continuité de l'approvisionnement en eau lorsque le niveau d'eau de pluie est insuffisant. L'automatisme PAC (Rep. 9) permet la mise en route et l'arrêt automatique de la pompe ainsi que sa protection en cas de manque d'eau.

6.2 Fonctionnement du produit

PAC : contrôle et protection automatique de la pompe (fig. 1, rep. 9)

Le PAC (fig. 4) sert à enclencher et déclencher la pompe en fonction de la pression. Dans l'état « prêt au fonctionnement », les points d'utilisation étant fermés, la pompe est à l'arrêt et la LED verte (rep. 9a), au devant de l'appareil PAC est allumée. Lors de l'ouverture d'un point de puisage, la pression diminue dans le système. Lorsque la pression d'enclenchement de 1,5 bar est atteinte, la pompe démarre. La LED orange (rep. 9b) s'allume.

Après la fermeture du point de puisage, la pression augmente et le débit diminue. L'automatisme arrête la pompe en dessous de 3l/min.

Si la pression est très faible à débit nul (manque d'eau ou désamorçage) alors l'automatisme arrête la pompe et signal un défaut par la LED rouge (rep. 9c).

Après avoir remédié à l'anomalie, la touche d'acquittement de défaut (Reset) (rep. 9d) doit être maintenue enfoncee jusqu'à ce que la pression dans le système soit rétablie. La même chose vaut en cas d'une nouvelle mise en marche. Sinon, si la pression n'est pas suffisante, la pompe se remet immédiatement en position anomalie.

Le réservoir tampon (fig. 5, rep. 22)

À côté de la pompe se trouve un réservoir tampon, qui alimente le système en eau de ville dans cas d'un niveau bas dans la citerne.

Il a pour fonction également de séparer l'eau de pluie du réseau d'eau potable par un trop plein (fig. 5, rep. 19) assurant une disconnection de type AB conforme à la norme EN1717.

L'arrivée d'eau de ville (fig. 5, rep. 18) dans le réservoir de stockage s'effectue via un robinet à flotteur dans le réservoir. En cas de défaillance du robinet à flotteur, le trop-plein permet l'évacuation d'une certaine quantité d'eau par un tuyau à prévoir par vos soins.

Lorsque le niveau d'eau de pluie dans la citerne est inférieur au niveau minimum, la vanne 3 voies (fig. 5, rep. 16) est actionnée par le signal de l'interrupteur à flotteur (fig. 5, rep. 2) dans la citerne et passe en mode réserve d'eau de ville. Le système est alors alimenté en eau potable au moyen de ce réservoir tampon (mode eau potable) jusqu'à ce qu'à ce qu'une réserve d'eau de pluie suffisante (niveau minimal dépassé dans la citerne) soit de nouveau atteinte et que la vanne 3 voies repasse en mode citerne via le signal de l'interrupteur à flotteur dans la citerne.

Coffret de commande RCB (fig. 1, rep. 7)

La conversion du signal de l'interrupteur à flotteur en commande d'enclenchement pour la vanne 3 voies s'effectue dans le coffret de commande (RCB) (fig. 2 et 3).

L'état de fonctionnement du coffret de commande et du mode citerne est indiqué par la LED verte en continu. La LED orange en continu indique que l'installation est alimentée à partir du réservoir tampon (mode eau de ville).

En appuyant sur la touche de commande, le RCB passe en mode manuel (utilisation permanente de l'eau de ville). Ce mode manuel est signalé par une LED orange clignotante.

En appuyant de nouveau sur la touche de commande, le mode manuel est de nouveau désactivé (mode automatique). Si la citerne ne contient pas suffisamment d'eau, l'installation fonctionne sur l'eau potable.

REMARQUE : Le passage à la citerne fonctionne uniquement s'il y a suffisamment d'eau dans la citerne.

Après une durée de fonctionnement de 3 semaines sans alimentation à partir du réservoir tampon, le mode de fonctionnement à base d'eau potable est activé jusqu'à ce que la pompe ait tourné pendant 3 minutes. Chaque commutation vers le mode de fonctionnement à base d'eau potable réinitialise le minuteur de 3 semaines.

Aperçu des signaux du coffret de commandes RCB (fig. 2):

Exemple :	Récupéo Home 204 M
LED verte en continu :	L'eau est aspirée à partir de la citerne (mode citerne).
LED orange en continu :	L'eau est aspirée à partir du réservoir tampon (mode eau potable).
LED orange clignotante :	Commutation manuelle permettant l'aspiration à partir du réservoir tampon.
LED rouge clignotante :	Alarme (trop-plein du réservoir tampon), en option
Bip lors de la pression sur la touche :	Son de confirmation / Test avertisseur.
Bip dans l'intervalle (combiné à la LED rouge clignotante) :	Trop-plein du réservoir tampon.

Indicateur de trop plein (en option)

Dans le réservoir tampon, il est possible de monter un indicateur de trop-plein (disponible en option) et de le raccorder au coffret de commande RCB. Celui-ci surveille le trop-plein du réservoir tampon (niveau de l'eau dans le réservoir). Un robinet à flotteur non étanche peut entraîner une augmentation du niveau de l'eau au-dessus du niveau normal et activer cet indicateur de trop-plein. La vanne 3 voies passe au mode eau de ville jusqu'à ce que l'indicateur redescende et que le niveau d'eau trop élevé diminue.

Si le niveau d'eau critique est dépassé plusieurs fois par jour, une indication de défaut supplémentaire (signal acoustique avec LED rouge clignotante) est générée.

Cette indication de défaut ne peut être acquittée qu'après la diminution niveau et en appuyant sur le bouton. Ensuite le signal d'avertissement s'arrête ; la LED rouge clignote toutes les 5 secondes pendant un certain temps et sert de rappel.

La désactivation/ l'activation est enclenchée en pressant le bouton sans interruption pendant 30 secondes. Un signal rouge clignotant indiquera que la désactivation a réussi et un signal vert clignotant indiquera que l'activation a réussi.

Pompe de gavage (en option)

Il est possible de raccorder une pompe immergée externe (230 V, max. 3 A) au coffret de commande RCB (fig. 3, L1) pour palier aux éventuels problèmes d'aspiration (pertes de charge trop importantes par exemple).



REMARQUE : La hauteur manométrique nulle de la pompe ne peut dépasser 1 bar.

7. MONTAGE ET RACCORDEMENT ÉLECTRIQUE



DANGER! Danger de mort !

Un montage et un raccordement électrique incorrects peuvent être dangereux pour la santé.

- Le montage et le raccordement électrique doivent être effectués par un électricien agréé, conformément aux prescriptions locales en vigueur !
- Respecter les consignes de prévention des accidents !

7.1 Montage

L'installation est conçue pour un montage mural et doit être installée à une distance d'au moins 1 m au-dessus du sol.

Ce système compact et au fonctionnement automatique est livré prête à être raccordé. Après la fixation au mur, il convient de réaliser les raccordements suivants :

- la tuyauterie d'aspiration d'eau de pluie vers la citerne (fig. 1, rep. 5 et fig. 5, rep. 16),
- le branchement de distribution en eau de pluie (fig. 1, rep. 12 et fig. 5, rep. 17),
- le raccordement à l'eau de ville (fig. 1, rep. 6 et fig. 5, rep. 18),
- la conduite de trop-plein avec entonnoir (fig. 1 rep. 11 et fig. 5, rep. 19),
- l'interrupteur à flotteur (fig. 1, rep. 2 et fig. 5, rep. 2),
- l'interrupteur à flotteur, emballé séparément, doit être fixé dans la citerne comme expliqué à la figure 6, et le câble doit être acheminé jusqu'à l'installation et branché au coffret de commande RCB.



ATTENTION ! Risques de dommages matériels !

Le module doit être installé dans un endroit sec et isolé du gel.

L'installation est fixée au mur au moyen de 3 vis (diam. 10 x 120mm) et de chevilles (alésage 12 mm) incluses dans la fournitute. (fig. 8)



ATTENTION !

Les chevilles ne conviennent pas à la fixation sur une cloison légère! En cas de montage sur une cloison légère, il convient de vérifier qu'elle peut supporter le poids du système et d'assurer une isolation acoustique suffisante !

A l'aspiration (fig. 7)

La tuyauterie d'aspiration doit être installée en pente ascendante constante depuis la citerne jusqu'au système et son diamètre est au moins égal au diamètre nominal d'aspiration (DN25 - 1") de la pompe (fig.5 rep. 16). La conduite d'aspiration doit être étanche à la pression et au vide. Il convient de veiller à ce que la tuyauterie d'aspiration ne se déforme pas du fait de l'aspiration de la pompe. Nous recommandons l'usage d'une tuyauterie en plastique souple (voir catalogue d'accessoire).

En règle générale, il convient d'éviter les accessoires dans la tuyauterie d'aspiration, car ils diminuent la hauteur d'aspiration maximale de la pompe. Les coudes, les courbes et les rétrécissements côté aspiration augmentent la résistance à l'écoulement et ainsi les pertes de charge dans la tuyauterie d'aspiration.

La hauteur d'aspiration maximale de la pompe s'élève à environ 8 m. La hauteur d'aspiration se compose de la hauteur géodésique entre la pompe et le niveau de l'eau dans la citerne et les pertes de charge dans toute la tuyauterie d'aspiration (fig. 7).

La pompe doit être protégée au moyen d'un clapet de pied muni d'une crêpine et d'un tamis (taille des mailles: 1mm) au bout du tuyau d'aspiration ou d'un dispositif de filtration afin d'éviter la marche à sec et l'engorgement de la conduite.

Au refoulement

La conduite de refoulement et la connexion à l'eau potable doivent être raccordées à l'installation sans contrainte. Le poids des tuyaux doit être étayé.

Toutes les tuyauteries doivent être connectées au moyen de raccords démontables (raccords "union").

Tous les points de puisage doivent être munis d'une étiquette d'avertissement « Eau non potable ! ».

Conformément aux normes en vigueur, un écriteau ou un symbole sont admis. Pour des raisons de sécurité, il est en outre recommandé d'employer uniquement des robinets d'isolation qui ne peuvent être actionnés par une personne non autorisée. Les canalisations devront être repérées conformément aux normes en vigueur.

Interrupteur à flotteur (fig. 1, rep. 2 et fig. 5, rep. 2)

Il doit être raccordé au coffret de commande RCB par le connecteur (fig. 3, S1).

Faites passer le câble d'alimentation et le câble du flotteur à travers les ouvertures correspondantes pratiquées dans le châssis de l'installation (côté gauche du bord inférieur).

ATTENTION !

La longueur du câble libre entre le poids (ou le point de fixation) et l'interrupteur à flotteur détermine le niveau de commutation afin de savoir si la « citerne est vide » / la « citerne est pleine » (fig. 6). Le poids du flotteur doit être réglé en conséquence par l'usage de la bague de fixation du poids.

L'interrupteur à flotteur doit se trouver au moins 100mm au-dessus du clapet de pied d'aspiration et le câble doit être fixé librement afin que de l'air ne puisse pas être aspiré même au niveau minimum de la citerne.



ATTENTION !

Le câble de l'interrupteur à flotteur vers la citerne doit être placé dans un tube protecteur. Le poids du flotteur doit être mis en position comme indiqué précédemment avant de passer le câble dans le tube protecteur. Ce câble ne doit pas être tendu. Les pincements et les nœuds doivent être évités.

Trop-plein (fig. 1 rep. 11 et fig. 5, rep. 19)

Le trop-plein du réservoir tampon doit être raccordé de manière à ce que l'eau puisse s'écouler librement.

Afin de protéger l'installation d'un éventuel reflux des eaux usées, un entonnoir (fig. 5 ; rep. 11) doit être installé en regard du tuyau de trop plein (fig. 1, rep. 11), voir le catalogue d'accessoires.

L'écartement entre le bord inférieur du tuyau de trop-plein et la tuyauterie (ou l'entonnoir) vers la conduite d'évacuation doit s'élever à 100 mm au minimum.

7.2 Raccordement électrique



Danger! Danger de mort !

Risque d'électrocution en cas de raccordement électrique incorrect.

Le raccordement électrique doit uniquement être effectué par un électricien agréé par le fournisseur d'énergie local et conformément aux prescriptions locales en vigueur.

Si le câble est endommagé, le faire remplacer par un personnel compétent.

Nous vous recommandons de prévoir au besoin un disjoncteur différentiel de protection.

La nature du courant et la tension d'alimentation doivent correspondre aux indications figurant sur la plaque signalétique.

Protection du côté réseau par fusibles : 10 ou 16 A, à action lente.

Protection du dans le coffret de commande RCB: 8 A, à action lente (fusible 5x20).



Danger ! Risque d'électrocution !

La prise de secteur de l'appareil étant le principal interrupteur du système, elle doit être accessible à tout moment par sécurité.

8. MISE EN SERVICE

Nous recommandons de faire effectuer la mise en service de l'installation par le SAV SALMSON.



ATTENTION ! Risques de dommages matériels !

Avant la mise en service de l'installation complète, la pompe doit être remplie et dégazée, faute de quoi la garniture mécanique d'étanchéité risque d'être endommagée (fonctionnement à sec).

Afin d'effectuer le dégazage de la pompe, le bouchon de remplissage doit être desserrée comme le montre la figure 7. Ensuite, la pompe doit être remplie d'eau par le bouchon de remplissage (rep. 21) à l'aide d'un entonnoir, puis refermée.

Puis, procédez comme suit :

1. Contrôlez le robinet à flotteur dans le réservoir tampon (pas coincé, l'interrupteur pend librement, le robinet est complètement intégrée dans la conduite).
2. Ouvrez l'arrivée d'eau d'appoint dans le réservoir tampon et vérifier que la vanne se ferme correctement.
3. Introduisez la fiche de courant dans la prise.
4. Appuyez sur le bouton du RCB (fig. 2) pour passer en mode manuel eau de ville. La pompe ainsi que la tuyauterie d'aspiration se remplissent d'eau. Le processus de remplissage se termine dès qu'il n'y a plus d'eau qui coule dans le réservoir tampon.
5. Appuyez de nouveau sur le bouton du RCB. L'installation passe en mode automatique.
6. Ouvrez successivement tous les points de puisage afin d'évacuer l'air résiduel du système. La pompe doit se mettre en marche pendant ce processus. Dans le cas contraire (la LED rouge s'allume sur le PAC), appuyez sur la touche d'acquittement de défaut RESET (rep. 9d), si nécessaire, répétez le processus jusqu'à que la pompe soit amorcée complètement et que la LED rouge s'éteigne.
7. Après quelques prises d'eau, fermer les points de puisage et vérifier l'étanchéité des raccords et de l'installation.

9. ENTRETIEN

Un contrôle annuel de l'installation par le SAV est conseillé.

La pompe ne nécessite quasiment pas d'entretien. Au moins 1 fois par an, il est nécessaire de contrôler le siège et l'étanchéité du robinet à flotteur et de l'installation.

En cas de mise hors service prolongée, l'arrivée d'eau potable doit être interrompue, la fiche électrique (alimentation secteur) débranchée et vidanger la pompe/l'installation par la vis de vidange inférieure de la pompe.

Les travaux d'entretien et de réparation doivent uniquement être réalisés par du personnel qualifié !



DANGER! Danger de mort !

Lors de travaux sur des appareils électriques, il existe un danger de mort par électrocution.

- Lors de tous les travaux d'entretien et de réparation, il faut mettre la pompe hors tension et la sécuriser contre toute remise en marche non autorisée.
- Seul un électricien qualifié est autorisé à éliminer les dommages présents sur le câble de raccordement.
- Lors d'un contrôle du fonctionnement en raison de temps d'arrêt prolongés, éviter tout contact avec le fluide véhiculé.

10.PANNES, CAUSES ET REMÈDES

Seul un personnel spécialisé qualifié peut procéder au dépannage ! Respecter les consignes de sécurité figurant dans 9 Entretien .

Panne	Cause	Remèdes
La pompe ne démarre pas	Interruption du courant.	Contrôler les fusibles, les raccordements et la conduite d'alimentation et ré-appuyer sur le bouton RESET du PAC.
Le débit de la pompe est nul	La hauteur d'aspiration a dépassé la hauteur maximale.	Vérifier le niveau de l'eau dans la citerne.
Pression trop faible	Filtre et/ou crêpine d'aspiration engorgés. Hauteur d'aspiration trop élevée. Le clapet de pied est engorgé.	Nettoyer le filtre ou la crêpine du clapet de pied. Vérifier le niveau de l'eau. Nettoyer la crêpine.
La pompe s'arrête	Le disjoncteur de protection du moteur s'est déclenché.	Redémarrer après le refroidissement.
La pompe démarre et s'arrête en permanence	Légères fuites ou le clapet anti-retour dans le PAC ne se ferme plus.	Fermer la conduite de refoulement pour rechercher la panne.
La pompe n'est pas étanche	Garniture mécanique d'étanchéité défective.	Changer de pompe.
La soupape d'in-version reste bloquée	Bloquée à cause d'un dépôt sur le siège de la soupape.	Contrôle visuel et, si nécessaire, démonter et remettre le mécanisme d'entraînement en place.
Indication de défaut sur le coffret de commande rcb ou salmson-pac01	L'interrupteur à flotteur n'a pas modifié le mode d'alimentation quand le niveau est passé sous le niveau d'eau minimal dans la citerne. Le câble est endommagé ou l'interrupteur à flotteur est coincé dans la citerne.	Vérifier les contacts ou effectuer un contrôle visuel.
Indication de défaut « signal lumineux rouge et son continu » sur le coffret de commande rcb	Blocage du bouton poussoir du coffret de commande RCB.	Déposer la façade du RCB et bien repositionner le bouton dans son logement. Il convient ensuite de contrôler le mode de fonctionnement ainsi réglé.
L'alimentation par eau potable est activée malgré que la citerne est remplie	Le coffret de commande RCB est en mode Manuel. Malgré le niveau d'eau suffisant dans la citerne, l'interrupteur à flotteur n'a pas modifié le mode d'alimentation. Le câble est endommagé ou l'interrupteur à flotteur est coincé dans la citerne.	Appuyer sur le bouton de commande du RCB. Vérifier les contacts ou effectuer un contrôle visuel.
Le robinet à flotteur dans le réservoir tampon ne se ferme pas / l'eau se déverse dans le trop-plein	Le robinet à flotteur est sorti de son siège ou bloqué mécaniquement.	Effectuer un contrôle visuel et, si nécessaire améliorer la fixation de la conduite d'alimentation ou nettoyer le réservoir et/ou la soupape.

Si un incident de fonctionnement venait à persister, nous vous recommandons de vous adresser au SAV SALMSON, seuls habilités pendant la période de garantie à procéder au démontage-remontage de nos matériels.

11.PIÈCES DE RECHANGE

La commande de pièces de rechange s'effectue par le biais des spécialistes locaux et/ou du service après-vente Salmson. Pour éviter toute demande d'informations complémentaires ou commande incorrecte, indiquer toutes les données de la plaque signalétique lors de la commande.

Sous réserve de modifications techniques !

FRANCAIS

**CE MANUEL DOIT ETRE REMIS A
L'UTILISATEUR FINAL ET ETRE TOUJOURS
DISPONIBLE SUR SITE.**



SALMSON VIETNAM

E-TOWN - Unit 3-1C
364 CONG HOA - TAN BINH Dist.
Hochi minh-ville
VIETNAM
TEL : (84-8) 810 99 75
FAX : (84-8) 810 99 76
nkminh@pompessalmson.com.vn

W.S.L. LEBANON

Bou Khater building - Mazda Center
Jal El Dib Highway - PO Box 90-281
Djeideh El Metn 1202 2030 - Beirut
LEBANON
TEL : (961) 4 722 280
FAX : (961) 4 722 285
wsl@cyberia.net.lb

SALMSON ARGENTINA S.A.

Av. Montes de Oca 1771/75
C1270AABE
Ciudad Autonoma de Buenos Aires
ARGENTINA
TEL.: (54) 11 4301 5955
FAX : (54) 11 4303 4944
info@salmson.com.ar

SALMSON SOUTH AFRICA

Unit 1,9 Enterprise Close,
Linbro Business Park - PO Box 52
EDENVALE, 1610
Republic of SOUTH AFRICA
TEL : (27) 11 608 27 80/ 1/2/3
FAX : (27) 11 608 27 84
admin@salmson.co.za

PORUTGAL

Rua Alvarez Cabral, 250/255
4050 - 040 Porto
PORTUGAL
TEL : (351) 22 208 0350
(351) 22 207 6910
FAX : (351) 22 200 1469
mail@salmson.pt

SALMSON ITALIA

Via J. Peril 80 I
41100 MODENA
ITALIA
TEL : (39) 059 280 380
FAX : (39) 059 280 200
info.tecniche@salmson.it

SERVICE CONSOMMATEUR

service.conso@salmson.fr

SALMSON CONTACT 0820 0000 44 (n° indigo)

Espace Lumière - Bâtiment 6

53, boulevard de la République - 78403 Chatou Cedex

www.salmson.com